

LAUDATIO:
PROF. LORENZO MARTÍN-RETORTILLO

ELISENDA MALARET*

*Chers Collègues, Chers Amis, Professeur Lorenzo Martín-Retortillo,
Querido Lorenzo,*

LE Groupe Européen de Droit Public m'a fait l'honneur - et le bonheur - d'exprimer l'hommage cordial et sincère qui vous est rendu aujourd'hui et de participer ainsi à votre éloge.

Je tiens à associer à cet hommage Maria José, votre épouse, à laquelle vous avez consacré plusieurs dédicaces dans vos livres, sa discréetion vous ayant toujours accompagné.

Je voudrais tout d'abord commencer par un commentaire personnel. J'ai connu Lorenzo Martín-Retortillo au travers de ses livres et de ses articles, très tôt dans mon parcours d'étudiante, en troisième année quand je suivais le cours de son ami Javier Salas, à l'Université de Barcelone (j'avais changé de groupe pour le suivre, ce qui n'était pas facile). Cet ami auquel il aurait souhaité pouvoir remettre personnellement un livre publié bien plus tard, *L'Europe des Droits Humains* (1998), comme il l'a indiqué dans le Préambule.

Comme Javier Salas suivait une méthode de séminaire, très rare à l'époque et une précieuse merveille à ce moment-là, nous lisions beaucoup. La Constitution venait d'être adoptée et les travaux précédents du Professeur Martín-Retortillo illustraient très bien le combat d'une partie des juristes espagnols pour les libertés tout en nous éclairant sur certaines normes constitutionnelles.

Je pense notamment, et pour les citer de manière rapide et synthétique, à quelques livres qui montrent bien les sujets qui ont été les siens, ainsi que le style et la méthode qui l'ont toujours caractérisé; une manière de procéder marquée par une attention très pointue donnée à la jurisprudence. Je

* Professeure à l'Université de Barcelone

citerais les titres des livres car ils illustrent bien l'esprit de l'auteur. Ainsi, et je traduis littéralement, pour faciliter la compréhension:

- *Liberté religieuse et ordre public (une étude de jurisprudence)*, 1970;
- *Les sanctions d'ordre public dans le droit espagnol*, 1973;
- *La clause d'ordre public comme limite - imprécise et croissante - de l'exercice des droits*, 1975;
- *Le via crucis des libertés et d'autres essais rescapés*, 1976.

Des livres très pertinents dans ma période de formation.

Lorenzo Martín-Retortillo est né à Huesca en 1936 (l'année du début de la Guerre Civile), le troisième d'une fratrie de 10, dans une famille où le Droit a été très présent. Le père, Cirilo, était avocat de l'Etat (un des grands corps de l'administration de l'Etat en Espagne) et il s'était installé dans cette ville des pré-Pyrénées (on peut trouver quelques unes de ses contributions dans les premiers numéros de la *Revue d'Administration Publique*). Le frère aîné, Sebastián Martín-Retortillo, sera plus tard Professeur de Droit Administratif; il a été, lui aussi, membre de notre Groupe.

Un frère, décédé en 2002, avec lequel il a partagé tant d'affinités électorales, le Droit, Bologne, la carrière universitaire et surtout la passion pour la *res publica* - la devise de notre Groupe -, une passion exprimée de manière très différente étant donné leurs caractères respectifs.

Le professeur Martín-Retortillo a fait ses études de Droit à Zaragoza, couronnées du Prix extraordinaire en 1958 et rapidement, suivant la voie de son frère Sebastián, il partit à Bologne pour réaliser les études de docto- rat et la thèse. Il est élevé au grade de Docteur en 1961. Il restera toujours lié à cette vieille et illustre Université européenne qui l'a fait *Docteur honoris causa* en 2005.

C'est à Bologne où, curieusement, il connut celui qui deviendra dès lors son maître, le professeur Eduardo García de Enterría, membre fondateur du Groupe Européen de Droit Public.

Si, à l'époque, partir à l'étranger pour réaliser ses études était très rare en Espagne, les frontières ayant à peine été ouvertes, le Professeur Martín- Retortillo a persévétré dans cette voie et un peu plus tard il partit en Allemagne, à Tübingen, pour poursuivre ses études. Nous pouvons trouver le résultat de ce séjour dans quelques-uns de ses articles publiés à l'époque.

Rentré en Espagne il devient assistant du Professeur García de Enterría à Valladolid, puis il accompagnera son maître à l'Université de Madrid.

Lorenzo Martín-Retortillo réussit en 1967 le concours pour devenir *Catedrático* et gagne la place à l'Université de Salamanca où il s'installe.

Dans cette ancienne et illustre université de la Castille il commence sa carrière de professeur, là il met en pratique sa conception de l'université.

Une conception qu'il a exprimée de manière très synthétique dans un de ses livres les plus représentatifs de sa personne et de sa manière de faire, je traduis à nouveau, *Matériaux pour une Constitution*, qu'il a sous-titré, *Les travaux d'un Professeur à la commission constitutionnelle du Sénat*, où il a recueilli toutes ses interventions dans la commission constitutionnelle lors de la rédaction de la Constitution espagnole de 1978.

Ce livre publié en 1984 est dédicacé de manière très illustrative, "A mes maîtres et à mes disciples".

En effet, il conçoit sa tâche de professeur en privilégiant fortement son rôle de formateur: il faut enseigner, étudier, instruire, éduquer des disciples - à ce propos on pourrait dire qu'il a créé une sous-école au sein de l'Ecole García de Enterría -, et bien sûr publier pour transmettre les connaissances.

Dans ce cadre de diffusion des connaissances, la participation à la vie citoyenne a une place.

Une participation à la vie citoyenne qui pourra se développer pleinement au moment de la transition à la démocratie quand il est de retour à Zaragoza, cette fois comme Professeur.

A Zaragoza, où il est arrivé en 1971, il participe activement à la création d'un journal important et emblématique, *ANDALAN* - particulièrement en matière de protection de l'environnement, un de ses centres d'intérêt -. Dans cette mouvance il est élu Sénateur indépendant au sein d'une large coalition qui a obtenu un résultat éclatant lors des premières élections démocratiques de juin 1977.

A ce titre, il a participé aux travaux de rédaction et d'adoption de la Constitution où il a fait d'importantes contributions et a soutenu des positions auxquelles il est profondément attaché: l'abolition de la peine de mort, la défense du caractère domanial des plages, l'affirmation du principe d'interdiction de l'arbitraire des pouvoirs publics, la distribution correcte des pouvoirs en matière d'eaux (un de ses domaines d'expertise).

La Constitution adoptée, la dissolution des *Cortes* lui permet de revenir à sa chaire de Zaragoza où il continuera son travail pédagogique; une tâche à laquelle il tient par-dessus tout et pour laquelle il fait preuve d'une grande disponibilité.

Finalement, il retourne à l'Université Complutense de Madrid en 1987, où il avait commencé sa carrière académique auprès du Professeur García de Enterría.

Les libertés publiques et les droits fondamentaux ont été au centre de l'importante production du Professeur Lorenzo Martín-Retortillo. Cette

sensibilité s'est développée pendant le franquisme mais elle put éclore avec la récupération des libertés et à la fin de l'isolement dans ce domaine avec la signature par l'Espagne de la Convention Européenne des Droits de l'Homme.

Dans ce cadre, il a publié un livre brillant avec un des grands constitutionnalistes espagnols, Ignacio de Otto, *Droits fondamentaux et Constitution*.

Auparavant il avait publié un livre très utile pour comprendre les libertés publiques en Espagne, *Le 23-F dans la jurisprudence du Tribunal Constitutionnel*, où il analysait les différentes décisions issues des controverses liées à la tentative de coup d'état de 1981.

Plus tard, c'est l'Europe des droits qui concentrera son attention, là où, comme il l'a signalé, cette *culture des droits* est affirmée et répandue.

Je pense notamment à *L'Europe des droits de l'Homme* (1999), *Voies concurrentes pour la protection des droits humains. Une perspective espagnole et européenne* (2006), ou *L'affirmation de la liberté religieuse en Europe: des guerres de religion aux simples questions administratives. Une étude de la jurisprudence de la Cour Européenne des Droits de l'Homme* (2007).

Droits et libertés, auxquels il a consacré son activité bien au-delà de ses recherches, puisqu'il a dirigé l'Institut des Droits de l'Homme à l'Université Complutense de Madrid et qu'il est membre de la Commission de Liberté religieuse du Ministère de la Justice depuis 1986.

Lorenzo Martín-Retortillo est surtout un professeur. Un professeur qui a consacré son temps, sa vie à l'université, aux cours avec les étudiants, aux séminaires avec les jeunes chercheurs, et pour cette raison il a été élu, lors de sa création en 2005, Président de l'Association espagnole de Professeurs de Droit Administratif, fonction qu'il a occupée jusqu'en février 2011.

Il est membre aussi de la Royale Académie de Jurisprudence et de Législation où il a succédé à son frère. Son discours a été publié et il est bien connu parmi vous, "L'interconnexion des ordonnancements juridiques et le système de sources du Droit" (2004).

Aujourd'hui à Spetses, dans cette belle île de la Mer Egée, cette mer dans laquelle vous vous baignez après nos séances de travail, cette mer bien plus calme que l'Atlantique de Redes que vous fréquentez pendant vos séjours en Galice, nous sommes heureux de vous rendre hommage et surtout de vous remercier puisque vous êtes un membre actif et assidu du Groupe Européen de Droit Public auquel vous avez contribué à foisonner grâce à vos interventions et vos cours à l'Académie.

Comme le poète espagnol Antonio Machado écrivait lors de son exil à Colliure en pensant à sa mère restée dans le Nord de l'Espagne, Lorenzo Martín-Retortillo se situe aussi entre Deux Mers.